



DATE DE PUBLICATION : 8 mars 2023

Le directeur départemental dans la Haute-Vienne

Délégation de signature donnée par le directeur départemental dans la Haute-Vienne au chef du service des Particuliers à la succursale de Limoges

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, directeur général des Services à l'économie et du Réseau, à M. Denis LAURETOU, directeur régional en Nouvelle-Aquitaine, le 1er mars 2023.

Vu la délégation de signature donnée par M. Denis LAURETOU, directeur régional en Nouvelle-Aquitaine, à M. Philippe SAIGNE-VIALLEIX, directeur départemental dans la Haute-Vienne, le 1er mars 2023.

Délégation permanente est donnée à M. Pascal PEYNOT, Chef du service des Particuliers à la succursale de Limoges et, en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Isabelle PRENGERE, adjointe au chef du département des Particuliers à la succursale de Limoges à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités de la succursale de Limoges.

Fait à Limoges,
Le 1^{er} mars 2023

Philippe SAIGNE-VIALLEIX
Directeur départemental –
Haute-Vienne